

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter , relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter la propriétaire.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après

Identité du demandeur	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
EARL LA FERME DE LANGE 10200200	LANDREVILLE	00 ha 93 a 08 ca	ZC 131	THUILLIEZ PAULINE	06 NOVEMBRE 2020

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site : www.aube.gouv.fr)

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

La demande d'autorisation d'exploiter déposée concerne l'agrandissement d'une société ; les biens ne sont libres de location.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter la propriétaire.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après

Identité du demandeur	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
EARL PUPIN 102002004	MARNAY SUR SEINE	06 ha 27 a 61 ca	AB 137 - AB140 - ZK 128 - ZK 129	BRINDLE BANRY MARYSE	06 NOVEMBRE 2020
		00 ha 68 a 64 ca	AB 165 - AB 168	DELAPORTE GABRIELLE	
		00 ha 95 a 00 ca	ZA 21	SANDRIN MICHEL	
		15 ha 38 a 38 ca	AB 150 - AB 154 - AB 158 - AB 171 - ZA 11 - ZA 12 - ZA 22 - ZB 52 - ZC 36 - ZK 113 - ZK 114 - ZK 115	MAILLET SILVERE	

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site : www.aube.gouv.fr)

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.